XV ANNÉE — N° 4664 — MERCREDI 22 JUIN 1904

# LA CROIX

5 CENTIMES — 24, Grande-Rue 24. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 25, Route d'Ypres — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard.)

## LA JOURNÉE

**La Chambre a commencé ce matin l'examen de diverses propositions tendant à organiser la surveillance des Sociétés d'assurances sur la vie.**

**Ce soir, elle a repris la discussion sur le service de deux ans.**

×

**La fin de la séance de la Commission d'enquête, hier, a été tragique.**

**M. Edgar Combes a traité de menteur M. Lagrave qui l'a contredit avec énergie et dont le témoignage accablant a été corroboré par M. de Valles.**

**Le président du Conseil, adjuré par M. Lagrave d'avouer l'entretien à la place Beauvau sur lequel roule le débat, a persévéré dans sa dénégation.**

**Aujourd'hui, la Commission s'est refusée à demander, pour le moment, les pouvoirs judiciaires.**

**Un gros incident s'est produit. La minorité de la Commission s'est retirée obligeant à lever la séance.**

×

**Opérations des Caisses d'épargne** la 11 au 20 juin : versements, 3 millions 380 126 fr. 89 ; retraits, 6 millions 499 686 fr. 06 ; excédant des retraits, 3 millions 119 559 fr. 17.

Excédent des retraits sur les versements depuis le 1er janvier : 30 millions 078 998 fr. 67.

×

**LA GUERRE.** — L'impression pénible causée au Japon par la perte des transports coulés par les vaisseaux russes n'est pas encore dissipée.

Au contraire à Saint-Pétersbourg la confiance renaît. L'audace coûteuse de succès des croiseurs de Vladivostok y provoque le plus vif enthousiasme.

On lira avec intérêt les détails officiels de la bataille de Vafangou où les Russes ont fait de cruelles pertes.

L'armée de Stackelberg est renforcée. Le général Kouropatkine surveille en personne les opérations. On croit toujours imminente une nouvelle bataille.

×

**ETRANGER.** — La rançon de MM. Perdicaris et Varley (350 000 fr.) doit être remise aujourd'hui à Kirraisouli. On espère que les captifs seront libres demain. On craint cependant de nouvelles exigences du brigand marocain.

— L'empereur et l'impératrice de Russie ont quitté Saint-Pétersbourg pour Peterhof, où ils doivent passer l'été.

— Le roi d'Espagne est parti ce matin pour Avila ; mais il rentre à Madrid ce soir.

— On dément qu'il se soit produit des dissentiments graves ou exiu du Cabinet anglais et qu'aucun ministre doive se retirer.

— Le sultan de Turquie vient d'envoyer une ambassade spéciale à l'empereur François-Joseph. Cette ambassade sera reçue solennellement demain : elle doit remettre une décoration au souverain d'Autriche.

— On affirme que l'Angleterre aurait menacé le gouvernement turc d'une démonstration navale si des mesures suffisantes ne sont pas prises pour empêcher le renouvellement des violences contre les Arméniens.

## L'ACTION POPULAIRE CHRÉTIENNE

Une des recommandations qui revenaient le plus souvent sur les lèvres et sous la plume de Léon XIII était celle-ci : « Mes fils, allez au peuple ! »

C'était comme un écho cent fois répété du *misereor super turbam* du divin Maître, ou du *diligite alterutrum* que le voyant de Patmos, illuminé des clartés d'une longue vie et des premières lueurs de l'éternité, ne se lassait de redire en assurant que là était toute la loi.

A son avènement au trône pontifical, S. S. Pie X n'a pas plus négligé qu'aucune autre cette partie du « trésor laissé par son illustre prédécesseur ».

Dès sa première Encyclique à l'épiscopat du monde entier, il s'est fait l'écho de ce Conseil bien évangélique, « louant hautement le zèle de tant d'illustres personnages qui dès longtemps se donnèrent à ce noble dessein et louant aussi l'ardeur d'une jeunesse d'élite qui s'est empressée avec joie d'apporter son concours à cette œuvre. »

Afin d'assurer l'efficacité et de prévenir les dangers de « l'action populaire chrétienne ou démocratie chrétienne », il en a rappelé et résumé les sages règles en un *motu proprio* qui est comme le *Syllabus* de la sociologie catholique.

Il a mieux fait encore, il a donné l'exemple. Et rien de touchant comme ces réunions du dimanche où le Chef des pasteurs prend contact avec son troupeau et reçoit successivement la population des différentes paroisses de Rome, se prodiguant à elles comme un père à ses enfants.

Ne pouvant aller au peuple, il appelle le peuple à lui, et c'est parmi les humbles, parmi les ouvriers qu'il se complaît davantage, témoin cette réunion de dimanche, dont la *Croix* nous a donné l'intéressant récit, réunion de travailleurs qui remplissaient toute la cour de la *Pigna* et où étaient présents par leurs délégués 500 000 ouvriers italiens.

Et quels paternels avis ! Quelles exhortations surtout à la « charité réciproque » invitant ces ouvriers à aller eux-mêmes au peuple en visant aux intérêts supérieurs des âmes en même temps qu'aux intérêts de la vie matérielle ! Du reste, à défaut de ces encouragements et de ces exemples si pressants et si autorisés, il suffirait de jeter un regard sur les lamentables convulsions où se débattent les masses prolétariennes pour se rendre compte de la nécessité de cet apostolat.

Grèves indiscontinuées dans les ports de mer, grèves agricoles dans le Midi, grèves industrielles dans le Nord, exaspération, violences, incendies et pillages, toute cette anarchie indique qu'il y a là de véritables souffrances physiques et un malaise moral qui réclament des remèdes immédiats si l'on veut conjurer la crise finale aboutissant aux plus épouvantables catastrophes.

A l'heure qu'il est la démocratie française, trompée et trahie par ses chefs qui, après l'avoir déchristianisée pour flatter ses instincts et obtenir ses suffrages, n'ont pu rien lui donner en échange, la démocratie, dis-je, oscille sans boussole, toute prête à se jeter dans les pires excès ou dans les bras des hommes dévoués et désintéressés qui iront à elle.

Aussi avec quelle joie avons-nous lu ici, mardi dernier, le magistral article de M. Jean Lerolle, le nouveau chef de la Jeunesse catholique française, affirmant la volonté de plus en plus résolue des jeunes de se livrer à l'action sociale.

La noble émulation des autres groupes dans cette voie ne pourra qu'être féconde aussi, et toutes ces ardeurs, aussi réfléchies que juvéniles, jettent sur notre sombre avenir social des clartés pleines d'espérance.

La *Croix* se fera un devoir, dans ses « Chroniques sociales », si remarquées déjà, de suivre attentivement cet admirable mouvement. Elle signalera les initiatives, elle encouragera les efforts, elle applaudira aux succès.

Elle y apportera aussi sa contribution. C'est ainsi qu'aujourd'hui elle appelle une fois de plus l'attention de tous les cercles d'études et de tous les groupements d'apôtres sur la très remarquable collection de monographies d'œuvres sociales que publie périodiquement depuis deux ans déjà un groupe de sociologues *praticiens*, sous le titre d'*Action populaire* (1).

Trente-sept de ces monographies ont déjà paru. C'est un véritable arsenal où l'on peut trouver l'exposé de presque tous les modes possibles d'apostolat social et où des hommes d'*action* racontent comment ils s'y sont pris, ce qu'ils ont fait et pourquoi ils ont agi ainsi dans tel milieu, avec tels éléments.

C'est l'action sociale en exemples, illustrée par l'expérience et les faits. Nous ne saurions trop recommander cette publication qui a besoin d'être soutenue parce que, foyer de lumière, elle peut devenir une source de force et d'activité.

Bien d'autres publications utiles paraissent chaque jour. L'actualité et l'acuité du problème social excitent au dernier point l'attention des écrivains et des penseurs.

Nous signalerons toujours avec empressement les œuvres qui nous paraîtront de nature à éclairer et à encourager les jeunes volontaires de l'« action populaire chrétienne », désireux de contribuer dans notre faible mesure à l'heureuse solution de la plus grave et de la plus urgente des questions de notre temps.

CYR.

(1) *L'Action populaire*, publication tri-mensuelle : 0 fr. 25 la brochure formant un tout complet. La série de 24 numéros : 5 francs, 6 francs à l'étranger. Chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris, ou chez M. Lamblin, gérant de l'*Action populaire*, 15, rue d'Angleterre, Lille. — Conditions spéciales pour la propagande de numéros qu'on voudrait particulièrement répandre. Demander spécimen et catalogue.

## LES AGENCES ET LE VATICAN

C'est depuis quelques jours une véritable avalanche de nouvelles tendancieuses ou complètement fausses de certaines agences au sujet du Vatican.

L'*Osservatore romano* par ces mises au point réitérées a fait justice d'une partie d'entre elles. Il n'y a pas à y revenir.

On répand aussi, périodiquement, le bruit que le Saint-Siège va renoncer au *non expedit*. Or, pour citer un exemple actuel, le collège électoral de Bergame va remplacer ces jours-ci le député libéral qui vient de mourir. A Bergame, les catholiques ont la majorité absolue, écrasante sur tous les autres partis réunis. On le sait par les élections provinciales. Or, l'observation du *non expedit* y a été tellement maintenue que les catholiques ne prendront aucune part à cette élection toute prochaine !

Que d'autres canards dont les ailes devraient être coupées !

## CHANGEMENT DE DATE

Le Congrès eucharistique d'Angoulême s'annonce très brillant.

NN. SS. les évêques de Toulouse, d'Orléans, de Cahors, d'Angers, de Namur ; M. l'abbé Janvier, l'éloquent orateur de Notre-Dame de Paris ; MM. René Bazin, Georgeon, Marc Sangnier, Lerolle, Mgr Lebeurier, M. l'abbé Soulange-Bodin, le P. Tesnières, le P. Durand prendront part aux travaux.

Nous tenons à rappeler qu'en raison des élections au Conseil général, la date a dû être modifiée. Le Congrès s'ouvrira le mercredi 20 juillet pour se clôturer le dimanche 24.

## POUR LES VACANCES

Comme les années précédentes, nous étendons aux abonnés servis par nos Comités la faveur des abonnements de vacances, aux prix établis pour MM. les séminaristes, soit :

| | |
|---|---|
| Pour 1 mois | 1 fr. 50 |
| Pour 2 mois | 3 fr. 50 |
| Pour 3 mois | 3 fr. 50 |

C'est-à-dire 1 franc par mois, plus 0 fr. 50 pour frais de bandes.

Ces abonnements de faveur existent à l'époque seule des vacances, c'est-à-dire du 1er juillet au 1er octobre. Ils permettent aux lecteurs de le *Croix* qui n'ont pas d'abonnement direct de recevoir leur journal sans aucun retard dans les endroits où ils passent leurs vacances.

Ces demandes d'abonnement doivent nous être transmises directement par les Comités.

## Gazette

### INSULTS CONVIVES

Hier soir, à l'heure même où M. Combes père et M. Combes fils sortaient humiliés et meurtris de la Commission d'enquête, les gens du Comité Mascurand banquetaient joyeusement et se congratulaient des événements qui ont mis leurs patrons en si fâcheuse posture.

On a quelque peine à expliquer pareille inconscience et une aussi noire ingratitude.

Mais où l'inconscience confine au cynisme, c'est lorsque M. Mascurand, excité par le champagne et les acclamations de ses complices, les harangue en ces termes :

Nous n'avons pas à rougir d'avoir aidé nos amis républicains, non seulement de notre influence, mais encore de notre argent.

« Notre argent » est joli, vraiment, le lendemain du jour où nous a été révélée la source impure de l'argent dont se servaient « les amis ».

Mais, au fait, puisqu'ils sont si fiers de « leur argent », pourquoi M. Mascurand refuse-t-il si obstinément de donner le nom des donateurs et des bénéficiaires de sa caisse ?

### PRÊTRES ÉLUS

Nous devons, dès aujourd'hui, ajouter deux noms à la liste que nous donnions, dimanche, des prêtres élus maires ou conseillers municipaux :

1° M. l'abbé J. Labrousse, directeur de la ferme-école de Montreuil-sur-Loire (Maine-et-Loire).

2° M. le chanoine de Saint-Pol, curé de Saint-Julien de Caen et conseiller municipal de Neuilly-les-Malherbe (Calvados).

La liste reste ouverte.

### C'EST L'ÉTÉ

Le printemps a cessé cette nuit même de présider pour 1904 aux destinées de l'humanité et l'été lui a succédé.

Nous sommes dans les deux jours les plus longs de l'année 1904, hier et aujourd'hui ; le soleil est resté exactement dix-sept heures trente-cinq minutes au-dessus de l'horizon, et la nuit est réduite à une durée de six heures vingt-cinq minutes.

On peut même dire qu'aujourd'hui le soleil ne se couchera pas, car il ne descendra jamais assez bas au-dessous de l'horizon pour que l'obscurité devienne complète.

C'est ce phénomène que la Société astronomique, sur la proposition de M. Flammarion, va, paraît-il, célébrer au sommet de la tour Eiffel.

Ce serait cruel si l'astre, humilié du cérémonial quelque peu enfantin préparé à son sujet, jugeait à propos de se dérober derrière quelque nuage.

### LE VRAI PHYLLOXERA

Un journal autrichien annonce qu'un Viennois, nommé Edouard Tuchek, tourneur de son état, vient de faire la découverte sensationnelle que ce n'est pas le phylloxera qui est la cause de la dévastation des vignes dans une partie de l'Europe centrale, mais que cette dévastation est due à un ver qui ronge la moelle des racines de la vigne, ver qu'il appelle le « ver de la moelle », et qui serait de la même famille que l'*agriotes ustulatus*, si dangereux pour les champs de blé et de pommes de terre.

Ver ou insecte, de quelque nature qu'il soit, le phylloxera est une vilaine et méchante bête.

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Tous les ministres, à l'exception de M. Mougeot, souffrant, assistaient à la délibération.

Les ministres des Finances et de l'Instruction publique ont fait connaître au Conseil les observations qu'ils se proposaient de soumettre à la Commission de l'enseignement au sujet du projet de loi sur les traitements des instituteurs.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par décret rendu en Conseil des ministres ont été nommés :

Membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique et de la section permanente dudit Conseil :

1° M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur ;
2° M. Bouchard, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine ;
3° M. Croiset, doyen de la Faculté des lettres ;
4° M. Duplan, inspecteur général de l'enseignement primaire ;
5° M. Esmein, professeur à la Faculté de droit ;
6° M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire ;
7° M. Liard, vice-recteur ;
8° M. Barrot, directeur de l'école normale.
9° M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire.

Pour l'enseignement libre

M. Boulmy, directeur de l'école libre des sciences politiques ;
Mlle Salomon, directrice de l'école Sévigné ;
M. Noellet, directeur d'une école primaire à Paris, président de la Société des instituteurs et institutrices libres de la Seine ;
M. Duvignon de Lanneau, directeur d'institution secondaire libre à Paris.

Ont été nommés, en outre, membres de la section permanente :

1° M. Appel, doyen de la Faculté des sciences ;
2° M. Clairin, professeur au lycée Louis-le-Grand ;
3° M. Debove, doyen de la Faculté de médecine ;
4° M. Gaignard, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie ;
5° M. Lavisse, professeur à la Faculté des lettres ;
6° M. Mascart, professeur au Collège de France, directeur du bureau central météorologique.

On remarquera que le C. Fr. Exupérien, premier assistant de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, qui depuis de longues années faisait partie du Conseil supérieur, ne figure pas sur la nouvelle liste.

Le gouvernement escompte la loi de proscription qu'il veut faire voter par le Sénat.

## LE PÈRE

Le châtiment est si terrible qu'on se sent pris de pitié pour le coupable.

Il n'avait qu'un bon sentiment : celui de l'amour paternel, et c'est dans cet amour qu'il est frappé, c'est par lui qu'il est perdu !

On a comparé M. Combes à M. Grévy : sans doute il y a des similitudes ; mais le cas de M. Combes est autrement grave : M. Grévy, par amour de sa fille et de ses petits-enfants, avait laissé faire son gendre ; M. Combes, par amour de son fils, a tenté de le sauver par une manœuvre frauduleuse, exécutée au moyen d'une pression équivalant à un chantage sur la personne d'un fonctionnaire. L'un fut coupable d'avoir laissé faire, avons-nous dit ; l'autre est coupable d'avoir fait lui-même, ajoutons-nous.

Les dénégations de M. Combes n'y font rien ; les accusations de M. Lagrave sont appuyées de trop de preuves pour que l'ombre d'un doute puisse subsister sur leur bien fondé.

On ne sait pas encore s'il y a eu tentative de chantage auprès des Chartreux.

On ne sait pas s'il y a eu tentatives de corruption auprès de M. Combes.

Mais il est établi dès à présent que M. Combes a exigé d'un fonctionnaire « le service de déposer en des termes qui lui contentent son fils » ; on sait par la façon dont M. Revoil a quitté précipitamment le gouvernement de l'Algérie, que, si M. Lagrave avait refusé le service qui lui était demandé, sa carrière était brisée ; on sait que le fils lui-même a surveillé la déposition destinée à l'innocenter ; il a été jusqu'à la rectifier dans son intérêt, après l'avoir préparée de concert avec son père.

M. Lagrave a déposé par ordre ; il a déposé par ordre en faveur du fils de son chef ; il a rectifié par ordre ; il n'a pas déposé librement ; il a exécuté un ordre, en déposant et en déposant dans les termes qui lui étaient commandés.

Appelez l'ordre donné à M. Lagrave, fonctionnaire, par M. Combes, président du Conseil, appelez cet ordre chantage à l'égard d'un fonctionnaire ou subornation de témoin, peu importe, mais cet ordre de déposer mensongèrement ou tout au moins en amplifiant est crimi el au premier chef.

Et le moment où l'existence de cet ordre a été établi, malgré les dénégations de M. Combes, en présence du juge d'instruction et d'Edgar Combes, est un moment d'explation si effroyable que, nous le répétons, la pitié se fait jour à travers l'indignation.

Pour beaucoup moins, M. Grévy succomba sous un effondrement écrasant ; les ministres firent le vide autour de lui ; les députés firent le vide autour de son gendre ; M. Millerand, pour que la France vît le spectacle, le dépeignit en couleurs saisissantes à la tribune... Peu de temps après, M. Grévy en mourait.

Et M. Grévy n'était coupable que de faiblesse, quand M. Combes est coupable d'un forfait !

L'expiation devancera-t-elle donc pour M. Combes l'heure suprême fixée par se noble victime de la Grande Chartreuse !

J. B.

## AUTOUR DES MILLIONS DES CHARTREUX

### UNE SEANCE HISTORIQUE

*M. Lagrave dit tout — Il apporte le brouillon de sa lettre à M. Edgar Combes — M. de Valles confirme en partie la déposition de M. Lagrave — MM. Edgar Combes et Lagrave, confrontés, se traitent de menteurs — Confrontation de MM. Lagrave, Combes père et fils, et de Valles — Une adjuration émouvante — M. le président du Conseil veut sauver son fils*

La séance d'hier, commencée par la terrible déposition de M. Michel Lagrave — car l'audition de M. Revoil n'était qu'un hors d'œuvre — s'est terminée par la plus tragique et la plus humiliante des confrontations. On a pu voir deux hauts fonctionnaires se traitant mutuellement de menteurs et d'imposteurs, un juge d'instruction convaincu tout au moins de complaisance, et le président du Conseil refusant de répondre au plus dramatique appel qui ait été fait à l'honneur d'un homme, à la véracité d'un vieillard.

M. Lagrave n'avait que le choix entre se sacrifier et tout dire. Il a tout dit. Il a empoigné ses adversaires avec une force irrésistible et les a accablés, non seulement sous le poids de ses affirmations, mais de preuves écrites — car il y a des preuves.

Nous avons donné, hier, le détail de ces explications et de ces dialogues. Un fait ressort : M. Lagrave affirme qu'il s'est entendu sur les termes de sa déposition avec le président du Conseil, avec M. Edgar Combes. Celui-ci a eu connaissance de la déposition de M. Lagrave devant le juge d'instruction ; il l'a prié de rectifier certaines des expressions qu'il avait employées, de façon à rendre plus plausible l'hypothèse d'une tentative de corruption sur la personne du président du Conseil.

M. Edgar Combes avait nié avoir reçu de M. Lagrave une lettre d'Amérique ; M. Lagrave en a apporté le brouillon dont le texte est plus précis, plus accablant encore que la lettre à M. Millerand.

Vous me permettrez, écrit M. Lagrave, de vous exprimer mon étonnement et, en même temps, mon profond regret que le gouvernement n'ait pas cru devoir me maintenir l'autorisation qui m'avait été donnée par *M. Combes en votre présence*, que je ne serais pas tenu de divulguer le nom de personnage qui était resté entre vous. Vous vous rappelez que c'était à cette condition expresse que j'avais consenti à déposer. Je vous prière que si vous laissez mettre en cause M. X..., celui-ci peut placer le gouvernement de la République dans la situation la plus délicate et la plus difficile.

Le juge d'instruction, M. de Valles, a corroboré, sur un point au moins, les affirmations de M. Lagrave, à savoir que M. Edgar Combes, loin d'ignorer, *comme il l'avait affirmé*, la déposition de M. Lagrave, était intervenu en personne dans le cabinet même du juge pour en contrôler et en modifier les termes.

Le caractère tout à fait étrange de la procédure engagée a amené cette observation, terrible sous son apparente modération, du président de la Commission :

Tout cela a dû vous paraître d'autant plus insolite que, sous prétexte de faire la lumière, on engageait ainsi des poursuites devant la juridiction où la preuve n'est pas admise.

La confrontation de M. Edgar Combes et de M. Lagrave a été si mouvementée qu'on entendait des couloirs les éclats de voix.

Le président demande à M. Edgar Combes s'il persiste à affirmer n'avoir pas reçu la lettre de M. Lagrave.

M. Edgar Combes. — J'affirme que je n'ai pas reçu la lettre, et que nous n'avons jamais parlé de son contenu.

M. Lagrave. — J'affirme avoir écrit et envoyé cette lettre, et j'affirme qu'à plusieurs reprises M. Edgar Combes s'est entretenu de cet incident avec moi.

M. Edgar Combes. — Je vous donne le démenti le plus formel.

M. Lagrave. — Vous mentez !

M. Edgar Combes. — Alors je répète également : Vous mentez ! (Vive agitation.)

M. le président. — Je prie les témoins de n'employer aucune expression blessante.

M. Lagrave. — Ce que je ne comprends pas, c'est que M. Edgar Combes dise que je ne lui ai pas parlé de cette affaire. J'ai prouvé que je lui avais écrit. Comment expliquer qu'ayant l'occasion de le revoir, je ne lui aie pas parlé de ce qui me préoccupait si vivement ? M. Edgar Combes m'a dit que c'est sur l'intervention de M. Buiot auprès du président du Conseil que le nom de M. Chabert a été réclamé.

M. Edgar Combes. — J'affirme de la façon la plus formelle n'avoir en aucune conversation à ce sujet.

---

FEUILLETON DU 22 JUIN 1904 — 20 —

## LA CAVALIÈRE

### PREMIÈRE PARTIE

#### PIÈTRE GADOCHE

— Seigneur Dieu ! s'écria-t-elle, ce monstre est-il dans la paye ? Ah ! ce nom-là, fût-il murmuré tout bas, s'entend ici de bien loin, Monsieur Raoul. C'est Piètre Gadoche qui brûla autrefois notre maison, quand M. Olivet était riche...

Raoul l'interrompit et dit :

— Marioie, vous avez gagné cette nuit notre bonheur à tous deux. Ne craignez rien du bandit Piètre Gadoche. S'il est dans le pays, il n'y restera pas longtemps ; nous allons l'entraîner sur nos traces en partant cette nuit.

— Mais vous alors, mais vous ! s'écria Marioie, savez-vous que ce Piètre Gadoche est un assassin par métier !

Le regard de Raoul était presque paternel. Il entr'ouvrit son manteau et son pourpoint pour arracher, en rompant la petite chaîne d'or du cou, une médaille qu'il portait cachée sur sa poitrine.

— Voici, dit-il avec lenteur en étendant le bras comme on fait pour prêter un solennel serment, voici l'image de la Vierge miraculeuse de Combourg, que je porte en souvenir de ma bien-aimée mère. A l'heure où nous sommes, en effet, ma vie ne tient qu'à un fil, vous l'avez deviné, Marioie. Que ceci soit notre gage ; en partant, je vous confie cette médaille sainte comme à la fille de ma mère, en signe que vous et moi nous sommes promis l'un à l'autre devant Dieu. Au revoir, ma chère fiancée. Je reviendrai réclamer votre foi qui est mon plus cher bien en ce monde. Si je ne reviens pas, c'est que je serai mort.

Il détacha son cheval et bondit en selle en répétant :

— Au revoir et priez pour moi !

— Oh ! ne bravez pas le danger ! s'écria Marioie, ne partez pas ! Si je suis venue, sainte Vierge, c'était pour vous dire : Ne partez pas ! Ne partez pas !

Sa voix s'éteignait : elle se laissa tomber à genoux sur la terre glacée. La fête riait et dansait toujours dans le maison du Lion-d'Or, étouffant sous ses bruits joyeux le galop du cheval de Raoul, qui allait déjà se perdre dans le lointain.

IX

**Comment Nicaise se mit en gaieté et comment M. Ledoux alla voir au dehors pour chercher la Poupette**

L'Anglais Rogue et le juif portugais, après avoir dépassé Raoul et Marioie, franchirent le clôture, traversèrent le jardin à pas de loup et vinrent jusqu'à la porte de derrière de l'auberge du Lion-d'Or. Selon qu'il avait été convenu, quelques heures auparavant, avec Piètre Gadoche, ils sifflèrent doucement. Personne ne répondit à cet appel. Les deux bandits se cachèrent derrière une charrette dételée qui était dans le cour et attendirent, écoutant les bruits de la fête en soufflant dans leurs doigts.

A l'intérieur tout était paix et joie, sauf la vague inquiétude d'Hélène qui allait augmentant à l'endroit de l'absence de Marioie. Nous devons avouer que M. Ledoux, pour un motif ou pour un autre, se plaisait à augmenter cette inquiétude. Il répétait à tout instant :

— C'est égal. Il y a quelque chose d'étonnant ici, ce soir, à la maison !

Quant à Nicaise, il avait pris son parti. Ayant avalé trois ou quatre verres de vin cuit en mangeant une solide tranche de lard, il était allé sécher sa chemise au feu de la cuisine, et maintenant il dansait comme un perdu, la joue plus rouge qu'une carotte et l'œil reluisant. Au cinquième verre de vin, ma foi, il s'approcha du joli M. Ledoux et lui frappa gaillardement sur l'épaule.

— Ja vas vous dire, lui déclara-t-il. La demoiselle est comme qui dirait ma mère. Je ne suis point tant poule mouillée que j'en ai l'air. Si c'était pour qu'on la rende malheureuse en ménage, faudrait voir, nous deux ! Ah ! mais !

M. Ledoux lui tendit la main et repartit :

— Tu es un brave et honnête garçon, fatout. Je te connais.

Il ne perdait point de vue Hélène, qui allait et venait.

— Où as-tu été ce soir, ami Nicaise ? reprit M. Ledoux affectueusement.

— Ça ne vous regarde point, répondit le fatout avec gravité ; c'est moi qu'interroge, étant comme qui dirait le père de la demoiselle. C'est-il vrai que vous vous épousez avec elle pour les écus qui sont dans la paillasse ? Car, si vous me connaissez, moi, je ne vous connaîs guère !

Il pensait, tout content de lui-même :

— De cette façon-là, je vas bien savoir !

M. Ledoux se mit à rire et le mena jusqu'à une table où il lui versa son sixième verre de vin cuit. C'était trop. Le fatout était le sobriété même et sa pauvre tête ne pouvait pas résister à cet excès. M. Ledoux n'eut pas même besoin de protester de son désintéressement. Nicaise, cédant à une exaltation inconnue, sans savoir désormais si c'était de la joie ou de la peine, se jeta à son cou en pleurant et l'appela son maître, son père et son fils.

Puis il marche sur les mains au milieu de la chambre, car il avait bien quelques talents d'agrément, et proposa de battre à coups de poing six bourgeois de bonne volonté pour prouver comme quoi il n'était pas une poule mouillée. Il criait à tue tête :

— Vive M. Ledoux ! Vive Mme Ledoux ! Ce n'est point pour les écus qui sont dans la paillasse !

Hélène, car elle n'était pas encore Mme Ledoux, venait de passer dans le cuisine. Elle cherchait Marioie. L'absence d'Hélène rendit Nicaise trois fois plus brave, et je crois qu'il but son septième verre, debout sur une table. Quand Hélène reparut toute courroucée, il alla vers elle en chancelant et lui dit :

— Ah ! demoiselle ! ah ! demoiselle ! Je ne vous ne le saurez.

— Parlez-tu de Marioie ? demanda brusquement Hélène. Où est Marioie ?

Nicaise passa la main sur son front. Un éclair se fit dans les brumes de son cerveau.

— La Poupette ? balbutia-t-il, ce n'est point d'elle que je parle, non... Ah ! quel bon mari vous aurez là, demoiselle ! c'est mon ami, maintenant !

Hélène le repoussa si fort qu'il faillit tomber.

— Elle est peut-être avec le père, pensa-t-elle.

Et elle monta l'échelle qui menait à la soupente. Nicaise but son huitième verre. Aussitôt que M. Ledoux vit Hélène à moitié chemin, il s'esquiva, passant à son tour la porte de la cuisine. Il était tout pâle et avait l'œil inquiet.

La cuisine était déserte. M. Ledoux connaissait les êtres parfaitement. Il entra dans une petite pièce humide et froide où l'on houleageait le pain. La porte de cette petite pièce donnait sur une sorte de trou, dit le *vide-bouteilles*, qui était bordé par le mur d'enceinte de la propriété. Au bout du vide-bouteilles s'ouvrait la porte de la grande cour extérieure, où l'Anglais Rogue et maître Salva se cachaient derrière la charrette. M. Ledoux, sortant de cette atmosphère chaude pour entrer dans une température glacée, frissonna et se dit :

— Je suis capable de gagner un rhume !

Il tira de sa poche un beau petit bonnet de soie noire et le mit prudemment sur sa tête, de façon à bien couvrir ses oreilles, qu'il avait sensibles, puis il traversa le vide-bouteilles, et vint jusqu'à la porte, où il s'arrêta pour écouter. On causait tout bas de l'autre côté du mur.

— Mes drôles sont là, se dit M. Ledoux avec une évidente satisfaction.

Il siffla doucement. Un coup de sifflet pareil répondit. M. Ledoux enleva aussitôt la barre de la porte.

— Enfin ! dit le boiteux, qui se présenta le premier. Vous étiez au chaud, vous, petron. Ici, on a l'ongée !

— Je suis mort ! gronda Salva. Je ne sens plus ni mes pieds ni mes mains.

M. Ledoux répondit :

— Bousoir, mes enfants. C'est précisément le passage du chaud au froid qui donne des rhumes. Entrez vite, je grelotte ! et un gros catarrhe est bientôt gagné !

Rogue et le juif passèrent le seuil, la porte fut refermée.

M. Ledoux les introduisit sans bruit dans le trou à la boulange. Là, à droite du pétrin, se trouvait une échelle toute semblable à celle qui montait de la salle commune à la soupente du bonhomme Olivet. Celle-ci menait aux greniers de l'auberge.

— Montez, mes enfants, ordonna M. Ledoux.

— Il fait nuit comme dans un four ! objecta Rogue.

— Montez toujours. Au grenier, vous aurez de la lune.

Le boiteux et le juif obéirent, M. Ledoux allait les suivre, quand il entendit un bruit dans la cuisine. Il arracha son bonnet de soie noire et entra bravement le sourire aux lèvres.

— Franciot, dit-il à un valet qui mettait un chaudron de vin sur le feu, la demoiselle Hélène est tout inquiète, as-tu vu.

— Rapport à la Poupette, répondit Franciot, oui, Monsieur Ledoux, j'ai bien vu.

— Si elle me demande, Franciot, tu vas lui dire que j'ai poussé jusque sur la route, voir un peu si je la trouve...

— Vous sortez, Monsieur Ledoux ! Vous n'aurez pas peur tout seul ?

— Dien merci, répliqua le collecteur, j'ai bon pied, bon œil et bonne conscience.

(*A suivre.*)

PAUL FÉVAL

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)